

CAP Maintenance des véhicules

Option A : voitures particulières



Lieu de formation

41 ZA Galmot - CAYENNE

Le mécanicien automobile

Le mécanicien automobile assure l'entretien et la maintenance des voitures particulières. Il effectue les services d'entretien réguliers des véhicules. Il réalise les diagnostics pour identifier les problèmes mécaniques, électriques ou électroniques et procède aux réparations (remplacement de pièces défectueuses, réglages conformément aux données du constructeur...). Il accueille aussi les clients et leur explique les interventions faites sur la voiture.

Objectifs de la formation

La formation CAP maintenance des véhicules - option A voitures particulières permet d'acquérir les compétences suivantes :

- Assurer les opérations d'entretien courant des véhicules,
- Effectuer les contrôles de base et les réglages simples,
- Réaliser les réparations courantes des voitures particulières.

Contenu de la formation

Enseignements techniques et professionnels

- pratique professionnelle
- technologie
- chef d'œuvre

Enseignements généraux

- prévention santé environnement
- français
- histoire géographie et éducation morale et civique
- mathématiques
- sciences physiques et chimiques
- éducation physique et sportive
- langue vivante (anglais)

Modalités d'organisation

Par année de formation

- 12 semaines de cours théoriques et pratique au CFA
- 35h par semaine de cours
- 40 semaines de formation en entreprise, dont 5 semaines de congés payés



Prérequis

Français lu, écrit, parlé



Pour qui ?

En alternance

- avoir au moins 15 ans au 31/12 de l'année civile où vous terminez votre année de 3ème
- ou être âgé(e) de 16 à 29 ans inclus

En contrat de professionnalisation

Veuillez vérifier votre éligibilité en [cliquant ici](#)



Accès à la formation

Signature du contrat et de la convention, entrée en formation de fin août à début décembre. Toute entrée en formation fait l'objet d'un positionnement, entretien possible.



Validation

CAP maintenance des véhicules - option A voitures particulières, diplôme de niveau 3, inscrit au RNCP* sous le numéro 39809 - date d'échéance 31/12/2028



Durée

A minima 800h, parcours en 2 ans



Frais de formation

Public apprenti : Formation prise en charge par l'OPCO de branche

Public en formation continue :
Nous consulter pour toute demande de prise en charge

50% Taux de réussite aux examens**

78% Taux d'insertion*** dont 42% en poursuite d'étude***

12% Taux de rupture***

CAP Maintenance des véhicules

Option A : voitures particulières



Rythme de l'alternance

1 semaine au CFA
2 semaines en entreprise



Entreprises conseillées

Concession automobile
bénéficiant d'un atelier
mécanique

Garage

Nous consulter.



Modalités pédagogiques et évaluations

- Alternance d'apports théoriques et de mises en situation
- Participation à des projets pédagogiques
- Contrôle régulier des connaissances, notamment par des examens blancs et des mises en situations pratiques
- Epreuves ponctuelles en fin de formation
- Livret d'apprentissage entre l'apprenant, l'entreprise et le CFA
- Visites en entreprise par le formateur tuteur
- Conseils de classe et bulletins de notes avec l'avis de l'équipe pédagogique



Moyens techniques

- Plateaux techniques équipés
- Salles de formation
- Salle informatique



Perspectives professionnelles

Employé chez un artisan garagiste, un réparateur agréé ou un concessionnaire



Poursuite d'études

Ce diplôme permet d'exercer directement.
Mais il est possible d'opter pour une spécialisation afin d'élargir vos perspectives de carrière en poursuivant vos études : [en savoir plus](#)



Nous mettons tout en œuvre pour rendre accessible nos formations aux personnes en situation de handicap.

Afin d'établir les modalités d'adaptation nécessaire, merci de prendre contact avec notre référente handicap.



Nous contacter

CFA de la Chambre de métiers et de l'artisanat région Guyane

41 Zone artisanale Galmot

97300 CAYENNE

courrier@cfa-guyane.fr

0594 29 95 95

www.cma-guyane.fr

